

DEPARTEMENT DU CANTAL

SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ

DECISION DE LA PRESIDENTE n°2025-070
PRISE PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET :

Marché de travaux n°2023-27 pour la réfection de la toiture du centre aqualudique à Saint-Flour (15100) Avenants

La Présidente de Saint-Flour Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande publique ;

Vu les délibérations du conseil communautaire n°2020-136 en date du 30 juillet 2020 et n°2020-273 en date du 13 octobre 2020 portant délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à la Présidente ;

Vu la délibération n°2024-140 du 10 Avril 2024 portant attribution du marché de travaux pour la réfection de la toiture du centre aqualudique à l'entreprise ETANDEX Occitanie, basé à Saint-Sauveur (31000) pour un montant de 269 271,54 € HT ;

Considérant la nécessité de conclure un avenant n°1 relatif à des modifications de prestations selon devis en moins-value d'un montant de 17 627,25 € HT ;

Considérant la nécessité de conclure un avenant n°2 relatif à des modifications de prestations selon devis en plus-value d'un montant de 10 048,22 € HT ;

DECIDE

Article 1 : D'approuver et de signer les avenants n°1 et n°2 avec ETANDEX pour le marché de réfection de la toiture du centre aqualudique à Saint-Flour (15100) ;

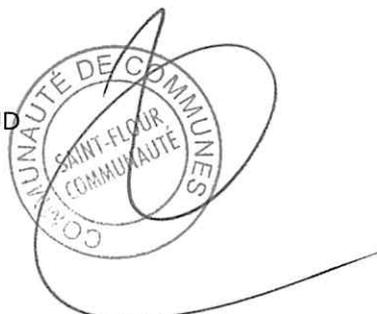
Article 2 : Qu'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Trésorier de Saint-Flour.

Article 3 : De dire que tout recours contentieux à l'encontre de la présente décision doit être présenté devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.télérecours.fr ;

Fait à Saint-Flour, le 11/02/2025

La Présidente,

Céline CHARRIAUD



Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20250211-DEC2025-070-AU
Date de télétransmission : 14/02/2025
Date de réception préfecture : 14/02/2025

Il sera rendu compte de cette décision à la prochaine séance du conseil communautaire.

Transmise en Préfecture le 14 FEV. 2025

Publiée sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, **le 14 FEV. 2025**

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20250211-DEC2025-070-AU
Date de télétransmission : 14/02/2025
Date de réception préfecture : 14/02/2025

SAINT FLOUR COMMUNAUTE
 Village d'entreprises - 1 rue des Crozes 15100 - Saint Flour
REFECTION TOITURE DU CENTRE AQUALUDIQU DE SAINT FLOUR (15100)

Entreprise : **ETANDEX Occitanie**
 1416 Chemin de Bordevieille

31790 ST SAUVEUR

le 10/12/2024

Tel :

Fax :

Lot : 01 UNIQUE - ETANCHEITE **Avenant N° 1**

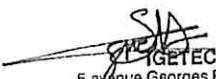
Avenant	N° 1 Modifications de prestations
Date :	10/12/2024
Montant H.T.	-17 627,25
Valeur	01/02/2024
Actualisable	

Moins-value pour modifications de prestations selon devis n°20240912 du 09/12/2024.

Récapitulatif		Euros H.T.	Euros T.T.C	Valeur	
A	Montant initial du Marché du 19/04/2024	269 271,54	323 125,85	01/02/2024	A *
B	Montant des MDM déjà acceptées	0,00	0,00		
C	Montant de la présente MDM	-17 627,25	-21 152,70	01/02/2024	A *
Montant du marché (A+B+C)		251 644,29	301 973,15		

* : F=Ferme A=Actualisable R=Révisable AR=Actualisable et Révisable

L'entreprise Date/signature
 13/12/2024
 ETANDEX
 Agence Midi-Pyrénées
 1416 Chemin de Bordevieille
 31790 SAINT-SAUVEUR
 ☎ : 05.61.37.68.80 - 📠 : 05.61.37.68.89
 SIRET 306 896 374 - APE 4399C

Le Maître d'Oeuvre Date/signature

 SIA
 5 avenue Georges Pompidou
 15000 AURILLAC
 +33 (0)4 71 63 88 30 - accueil@igetec.fr
 SIRET : 399 708 643 00115 - APE 7112B
 SAS au capital de 61 600 € - RCS AURILLAC

Le Maître d'Ouvrage Date/signature
 (Empty box for signature and date)

Accusé de réception en préfecture
 015-200066660-20250211-DEC2025-070-AU
 Date de télétransmission : 14/02/2025
 Date de réception préfecture : 14/02/2025

SAINT FLOUR COMMUNAUTE
 Village d'entreprises - 1 rue des Crozes 15100 - Saint Flour
REFECTION TOITURE DU CENTRE AQUALUDIQUE DE SAINT FLOUR (15100)

Entreprise : ETANDEX Occitanie
 1416 Chemin de Bordevieille

31790 ST SAUVEUR

le 31/10/2024

Tel :

Fax :

Lot : 01 UNIQUE - ETANCHEITE **Avenant N° 2**

Avenant N° 2 Modifications de prestations

Date : Plus-value pour modifications de prestations selon devis n°20240912 du 09/12/2024 (Prix Nouveau)

Montant H.T.

Récapitulatif		Euros H.T.	Euros T.T.C	Valeur
A	Montant initial du Marché du 19/04/2024	269 271,54	323 125,85	01/02/2024 A *
B	Montant des MDM déjà acceptées	-17 627,25	-21 152,70	
C	Montant de la présente MDM	10 048,22	12 057,86	F *
Montant du marché (A+B+C)		261 692,51	314 031,01	

* : F=Ferme A=Actualisable R=Révisable AR=Actualisable et Révisable

L'entreprise Date/signature	Le Maître d'Oeuvre Date/signature	Le Maître d'Ouvrage Date/signature
<p>13/12/2024 ETANDEX Agence Midi-Pyrénées 1416 Chemin de Bordevieille 31790 SAINT-SAUVEUR ☎ : 05.61.37.68.80 - 📠 : 05.61.37.68.89 SIRET 306 896 374 - APE 4399C</p>	<p> SIA GETEC 5 avenue Georges Pompidou 15000 AURILLAC +33 (0)4 71 63 89 30 - accueil@igetec.fr SIRET : 399 709 643 00115 - APE 7112B SAS au capital de 61 600 € - RCS AURILLAC</p>	

Accusé de réception en préfecture
 015-200066660-20250211-DEC2025-070-AU
 Date de télétransmission : 14/02/2025
 Date de réception préfecture : 14/02/2025



AGENCE OCCITANIE
1416, chemin de Bordevieille
31790 SAINT SAUVEUR
Tel : 05 61 37 68 80
Fax : 05 61 37 68 89

St-Flour

A l'attention de M.Vedrine

Saint Sauveur, le 09/12/2024

DEVIS POUR TRAVAUX MODIFICATIFS

Affaire : 2 41870 - LHC - REFECTION TOITURE CENTRE AQUALUDIQUE - ST FLOUR

devis n° 20240912

Référence : LHC 2.41870

N°	Désignation	U	Qté Tot	P.U	P.T	
1	<u>Entretien des Couvertines</u>					
1,1	Couvertine acrotère périphérique supérieur	ENS	1	-12 155,00 €	-12 155,00 €	P.M.
1,2	Nettoyage des couvertines existante, contrôle des fixations, contrôle et reprise de la corosion existante	Ens	1	5 150,00 €	5 150,00 €	P.N.
2	<u>Chaufferie</u>					
2,1	Fourniture et pose d'une membrane SOPRAPHIX HP avec fixation	m2	152	8,16 €	1 240,32 €	P.N.
2,2	Pose de glacis de bitume	m2	152	-5,30 €	-805,60 €	P.N.
3	<u>Accès</u>					
3,1	Mise en place de tunnel de protection sur les accès piétons	Ens	0,5	10 944,50 €	-5 472,25 €	P.M.
4	<u>Bande de rive dans le chéneau</u>					
4,1	Dépose de la bande de rive existante et évacuation	mL	79,00	12,50 €	987,50 €	P.N.
4,2	Fourniture et pose d'une nouvelle bande de rive	mL	79,00	44,00 €	3 476,00 €	P.N.

MONTANT TOTAL HT	-7 579,03 €
T.V.A. à 20%	-1 515,81 €
Montant Total T.T.C.	-9 094,84 €

CONDITIONS PARTICULIERES :

Les travaux sous dépenses contrôlées (ou régie) seront facturés sur la base de :
Spécialiste 45,0€HT/h - Chef d'équipe 55,0€HT/h - Chef de chantier 65,0€HT/h - Conducteur de Travaux 45,0€HT/h
Matériaux à prix d'achat majoré de 40% - Matériel sur la base du barème bleu - Véhicule prix de revient suivant Auto Journal
20 jours de préparation de chantier à date de commande

MENTIONS REGLEMENTAIRES :

Les quantités réglées seront celles réellement exécutées
Paiement par chèque à 30 jours - Acompte de 30% à la commande
Pénalités de retard : Taux BCE + 10 points (article 441-6 code du commerce)
Validité du devis : 2 mois
Hors frais de compte prorata
Conformité au code des marchés publics ou norme NFP 03 - 001 pour les marchés privés

A, le

Signature du client et cachet précédée des mentions

"lu et approuvé, bon pour accord "

P.N. : Prix Nouveau (Ferme)
P.M. : Prix Marché (Actualisable)

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20250211-DEC2025-070-AU
Date de télétransmission : 14/02/2025
Date de réception préfecture : 14/02/2025